

**Attention! la formulation du vœu sur Parcoursup ne vaut pas inscription aux Tests d'Exigences Préalables.
Pensez à retourner ou déposer le dossier d'inscription du CREPS complété, au département formation**

Avant de vous inscrire

Vérifiez si vous détenez **les prérequis** : diplôme du PSC1, attestation de 50m nage libre, ainsi que le certificat médical spécifique aux activités physiques pour tous (voir dossier d'inscription).

Évaluez bien la difficulté des TEP : épreuves du Luc Léger et parcours d'habileté motrice, ces épreuves nécessitent de l'entraînement (barèmes dans le dossier d'inscription) .

Attention : les TEP sont des épreuves éliminatoires.

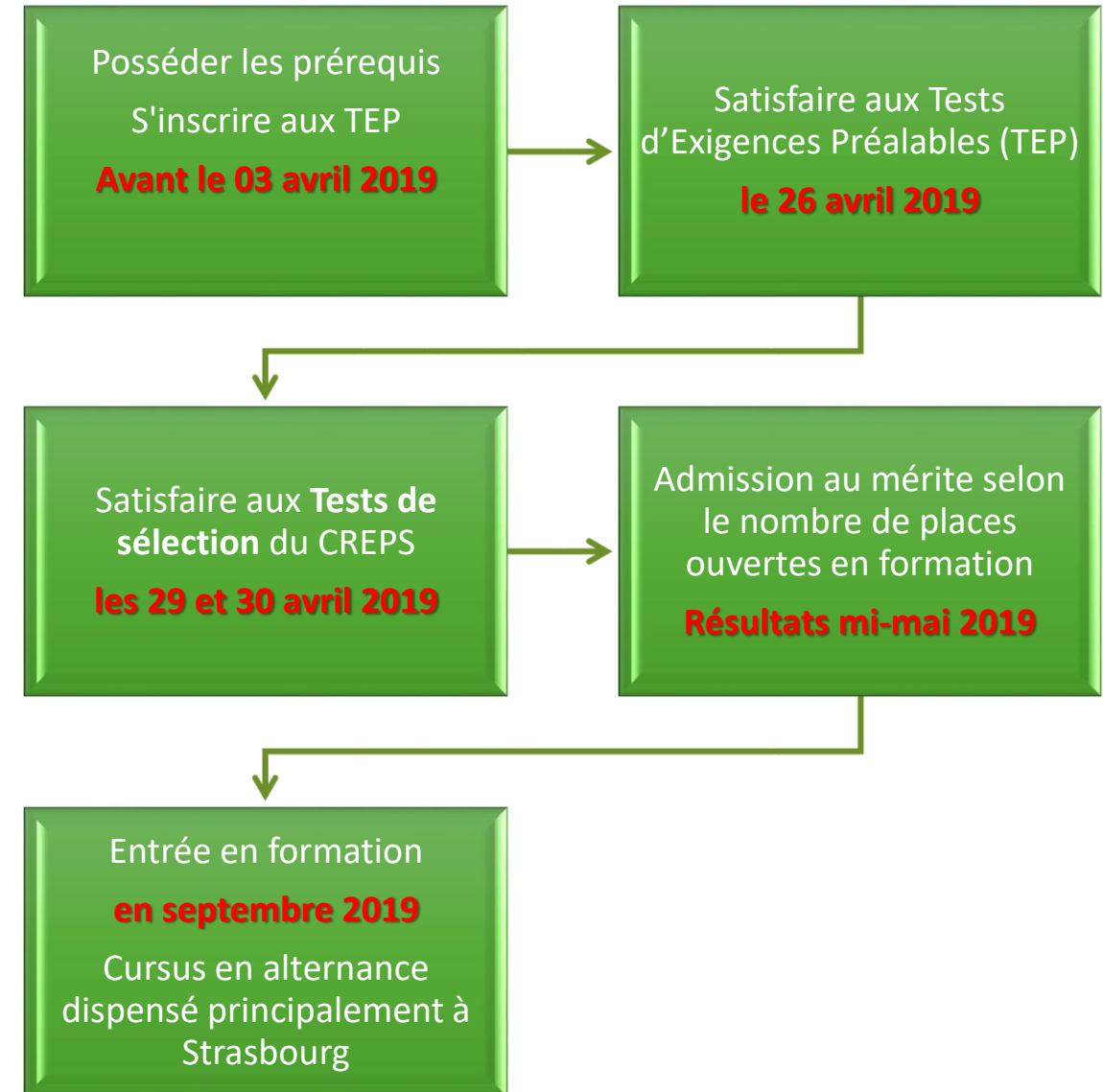
Les candidats inscrits possédant les prérequis sont convoqués pour le passage des TEP, le 26 avril 2019.

Les candidats ayant validé les TEP se présentent le 29 avril 2019 aux épreuves de sélection.

Préalablement à l'inscription aux tests de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP), les candidats en situation de handicap peuvent faire une demande d'aménagements auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de leur lieu de domicile.

Les personnes n'ayant pas effectué cette démarche ne pourront pas bénéficier d'aménagement.

LE BPJEPS APT est répertorié sur PARCOURSUP
Ces informations sont destinées exclusivement aux lycéens, apprentis, étudiants en réorientation inscrits sur la plateforme « Parcoursup ».



BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

LE BPJEPS APT EN RESUME

Se lancer
dans ce métier
c'est...



Le métier

Le champ d'intervention de l'éducateur sportif des "Activités physiques pour Tous" concerne principalement la sensibilisation et la découverte des activités physiques et sportives.

Educateur sportif polyvalent, il possède des compétences pour initier à la pratique d'activités physiques et sportives diversifiées (activités physiques d'entretien corporel, nouveaux jeux collectifs, activités ludiques, activités physiques en espace naturel).

Son activité professionnelle s'exerce dans des structures publiques ou privées (collectivités locales, associations sportives ou socioculturelles, structures de vacances, bases de loisirs, secteur scolaire et périscolaire ...)

Préparer son admission

Mettre
toutes les
chances
de son côté

